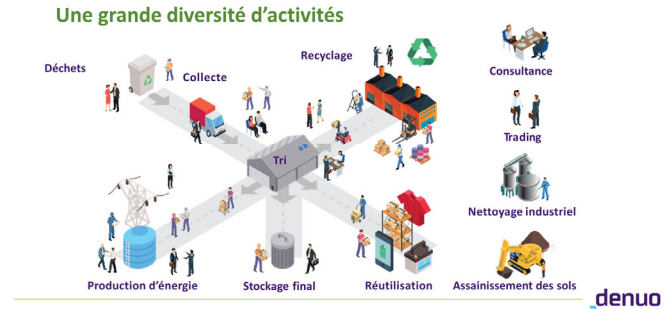


Suivi de notre collaboration avec Fost Plus

Vous former à la gestion du tri des déchets !

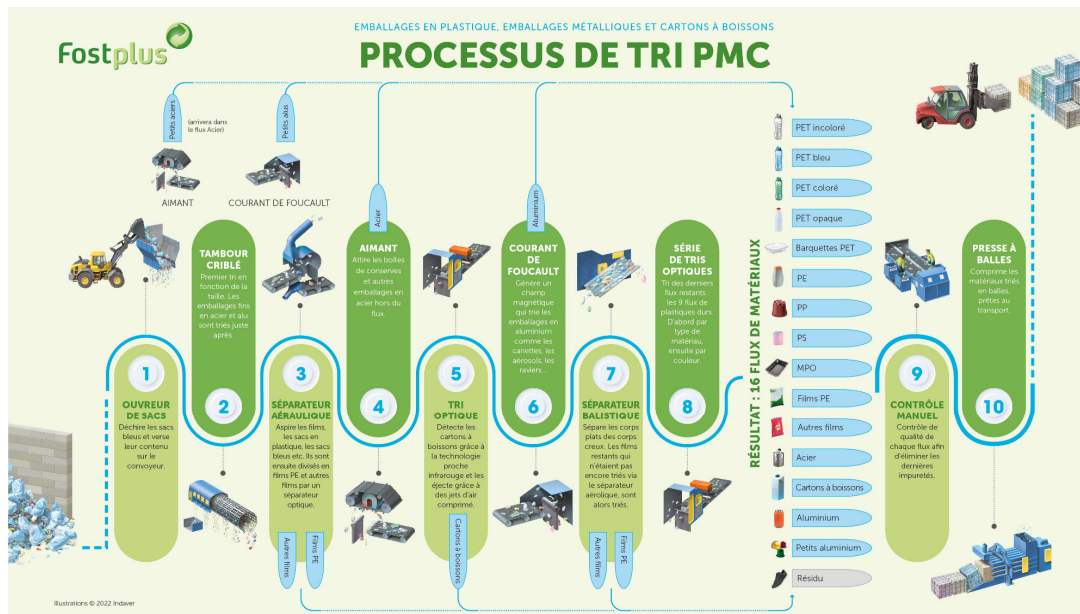
- ▶ Notre association a été formée par Fost Plus et Denuo qui est la Fédération belge des entreprises privées actives dans la gestion et le recyclage des déchets



- ▶ L'objectif est de nous préparer à dispenser à notre tour des formations auprès des attractions touristiques de Wallonie et de Bruxelles

Que va-t-on aborder lors de ces formations ?

- ▶ Le circuit du tri du déchet

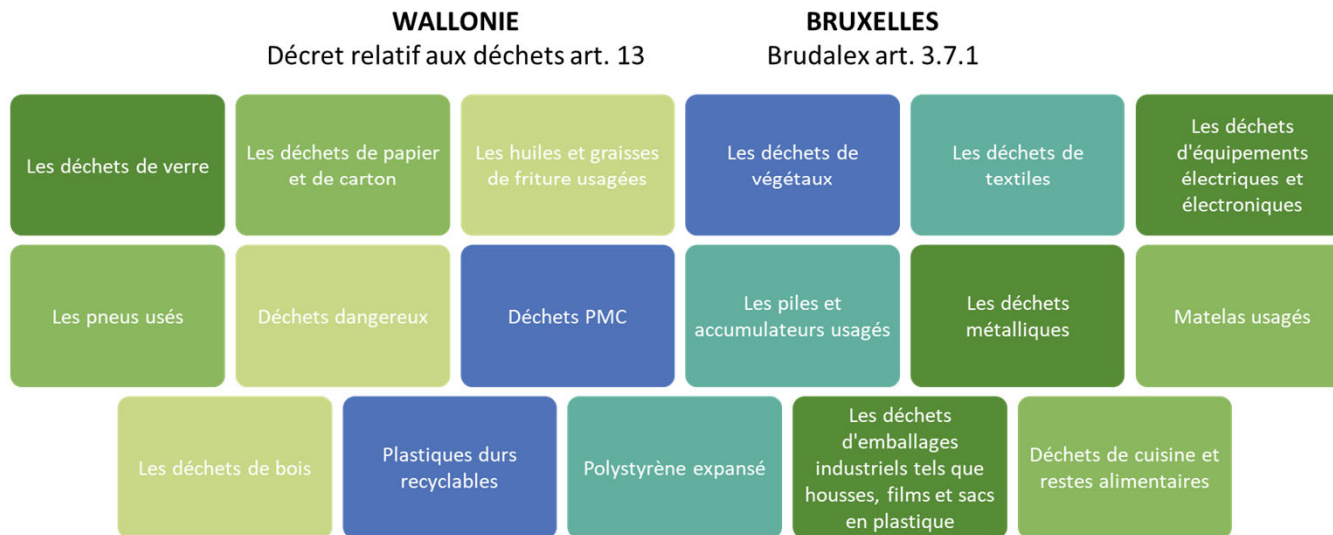


Que va-t-on aborder lors de ces formations ?

- ▶ La base légale et les obligations en termes de tri suivant les régions

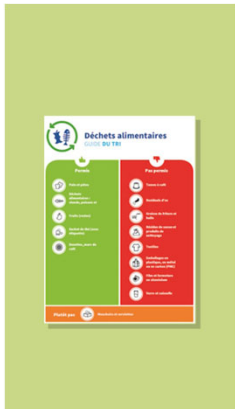
Le tri sélectif obligatoire dans les régions

Des obligations similaires malgré une approche régionale différente



Que va-t-on aborder lors de ces formations ?

- ▶ Les règles de tri dans **les différentes parties de l'attraction accessibles au public** et la gestion de ces déchets
- ▶ Nous évoquerons aussi les déchets HORECA



Trier correctement les biodéchets

Critères d'acceptation

- **Ce qui est autorisé :**
 - Déchets d'assiette (pâtes, pain, légumes, fruits, poisson et viande)
 - Déchets de cuisine (fruits, restes de légumes)
 - Le marc de café, filtres à café et les sachets de thé
 - Denrées alimentaires jetées & aliments périmés
 - Papier souillé de nourriture, papier brun, essuie-tout (cellulose)
 - ...
- **Ce qui n'est pas autorisé :**
 - Couverts
 - Capsules de café
 - Os de viande, coquilles d'oeuf, moules, crustacés et mollusques
 - Résidus de savon et produits de nettoyage
 - Matériaux d'emballage (PMC, aluminium, verre)
 - Sacs en plastique
 - Textiles : chiffons ou serviettes
 - ...

Les biodéchets peuvent être collectés dans des sacs biodégradables (de préférence en papier)



Le message du tri:
Papier-Carton

Enlever le **film plastique** des journaux, revues et dépliants.



Interdictions



Mouchoir, papier absorbant et aluminium



Papier et carton sale ou gras



Photos



Papier peint

Que va-t-on aborder lors de ces formations ?

- ▶ Les règles de tri dans **les différentes parties de l'attraction non accessibles au public** et la gestion de ces déchets

Interdictions

- Les emballages avec un **bouchon de sécurité enfant**
- Les emballages avec au moins un des **pictogrammes** suivants
- Les emballages d'huiles de moteur et lubrifiants, pesticides, carburants, colles, peintures et vernis, tubes de silicone

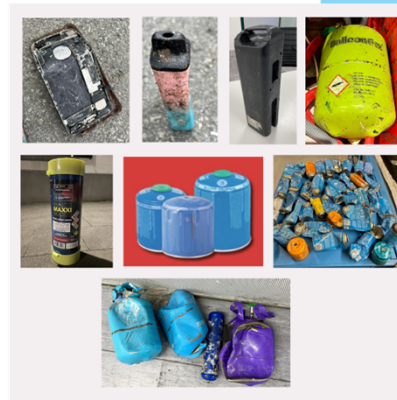
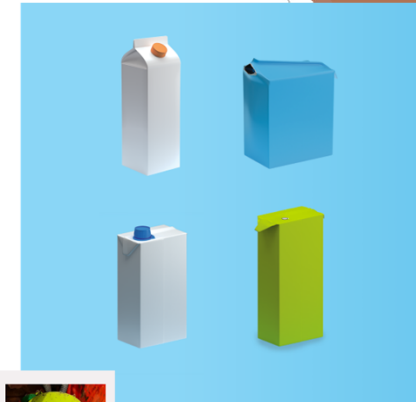


Interdictions

- Les batteries & piles
- Les appareils électroniques
- Les bonbonnes de gaz & carburants (butane, protoxide d'azote, ...)

C Cartons à boissons

- Egouttez et **videz bien** tous les emballages
- **Aplatissez** les cartons et **remettez le bouchon** en plastique si présent



Que va-t-on aborder lors de ces formations ?

- ▶ Les outils pour que vos clients et que votre personnel trient mieux leurs déchets
- ▶ Ainsi que quelques bons conseils



Intérieur ou extérieur

Critères pour une utilisation en extérieur : attachez-les pour prévenir le vol

—
Choisissez des poubelles avec un auvent pour protéger de la pluie

—
Choisissez des petites ouvertures d'insertion pour éviter les sacs poubelles noués

—
Prévoyez un cendrier sur le côté



Visibilité & codes couleur

Poubelles bien visibles

—
Respectez les codes couleur : poubelles colorées ou couvercles colorés



Volume et autres aspects pratiques

Choisissez des poubelles en fonction du niveau de remplissage

—
Choisissez des poubelles en fonction de l'espace disponible

—
Facile à nettoyer et à vider



Ouvertures d'insertion

Chaque type de déchet a sa propre ouverture d'insertion : ronde pour les PMC, une fente pour le papier-carton et une ouverture carrée ou ronde pour les déchets résiduels

—
Évitez les poubelles rondes avec différentes ouvertures d'insertion, cela crée de la confusion



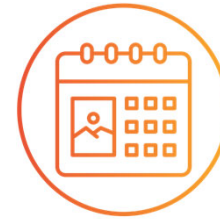
Des formations adaptées suivant les attractions !

- ▶ On proposera des formations tant pour les attractions dont les déchets sont collectés par les intercommunales que celles dont les déchets sont collectés par un opérateur privé
- ▶ Les formations se feront dans des attractions touristiques afin de proposer des exercices sur le terrain



Pour qui ? Quand ? Comment ?

- ▶ Le management des attractions touristiques, les personnes en charge de la gestion des déchets et le personnel d'entretien
- ▶ Dans le courant du mois de juin, les premières formations seront dispensées aux attractions de la province de Luxembourg, les autres formations se dérouleront au dernier quadrimestre
- ▶ Des formations d'1/2 journée seront payantes mais éligibles au soutien du Fonds 4S ou du Fonds de formation de la CP 333



Fonds pour la formation
des travailleurs de la
commission paritaire
des attractions touristiques